

<https://www.snetap-fsu.fr/10-autres-verites-sur-la-Semestrialisation-en-BTSA.html>



10 autres vérités sur la "Semestrialisation" en BTSA

- Pédagogie - BTSA -



Date de mise en ligne : samedi 14 décembre 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Alors que certaines équipes terminent la première session selon cette modalité, que d'autres équipes y réfléchissent et que les derniers [BTSA](#) terminent la mise en place de la réforme, le secteur Pédagogie et Vie scolaire du SNETAP-[FSU](#) énonce 10 autres vérités sur la "Semestrialisation en BTSA".

POUR RAPPEL, les 10 premières vérités : <https://www.snetap-fsu.fr/Semestrialisation-en-BTSA.html>

1- LA SEMESTRIALISATION N'EST PAS OBLIGATOIRE POUR POURSUIVRE DANS LE FUTUR BAC +3 : VRAI !

Même si nous en savons très peu sur ce Diplôme National de Premier Cycle en Sciences et Techniques de l'Agronomie (ex bachelor), il n'est pas prévu pour l'instant d'interdire aux titulaires d'un [BTSA](#) non semestrialisé de poursuivre en Bac +3. Quelle que soit sa modalité, l'obtention du diplôme permet la poursuite d'études et l'obtention des crédits [ECTS](#).

2- LA SEMESTRIALISATION NE PERMET PAS DE MAINTENIR LES EFFECTIFS : VRAI !

Les effectifs d'étudiant-es en BTSA continuent de diminuer y compris dans les établissements qui sont déjà passés au "TOUT [CCF](#)", en TC, ou Bioqualim par exemple. Ce n'est pas cette modalité qui permettra de sauver nos formations (y compris en apprentissage où les effectifs baissent aussi). Elle conduit, par contre, à la perte du caractère national du diplôme au profit d'une "certification maison" ce qui n'est pas, rappelons-le, une modalité retenue à l'Education Nationale.

3- UN TEMPS DE FORMATION EST RÉDUIT AVEC LA SEMESTRIALISATION : VRAI !

La modalité d'évaluation en CCF est chronophage notamment sur le temps de formation tout au long des deux années. De plus, la fin de la 2ème année est très précoce compte tenu des rendus des CCF. La saisie des notes de CCF intervient très tôt. Ce temps réduit peut être source de stress chez les étudiant-es et les équipes pour tenir le calendrier des semestres. Avec la SEMESTRIALISATION, le temps d'évaluation est encore plus chronophage.

4- AVEC LA SEMESTRIALISATION, C'EST LA DOUBLE PEINE POUR L'ÉVALUATION : VRAI ! AVEC UN CONTRÔLE A POSTERIORI NON ASSURÉ, LE CCF EST FRAGILISÉ : VRAI !

Ainsi, non seulement, les équipes du BTSA semestrialisé doivent gérer l'ensemble des CCF mais les collègues peuvent aussi être convoqué-es lors des sessions de juin et septembre pour les BTSA restés en épreuve terminale. C'est bien une double peine ! Avec le manque de moyens de la [DGER](#) actuellement, les jurys de contrôle a posteriori ne se tiennent plus (c'est le cas pour le [BTS](#) PA cette année).

5- DES ÉTABLISSEMENTS REVIENNENT [EN](#) ARRIÈRE : VRAI !

Déjà des établissements en BTSA TC et Viti-Oeno reviennent à la modalité avec des épreuves terminales. Ils considèrent la SEMESTRIALISATION chronophage, peu adaptée pour certains blocs et souhaitent retrouver des épreuves terminales pour s'étalonner et avoir des épreuves sommatives, intégratives et nationales.

6- LES NOUVELLES ÉPREUVES TERMINALES SONT DEVENUES COMPLEXES : VRAI !

Que ce soit pour l'épreuve E1 ou l'épreuve E7 ou E8 de certaines spécialités, il est clair que l'administration les a parfois construites de façon trop ambitieuse voire inadaptée aux formations. Cependant, cela ne doit pas nous faire choisir pour de mauvaises raisons la SEMESTRIALISATION mais plutôt militer pour une refonte des modalités de ces épreuves.

7- DES JURYS MIXTES, AVEC DES CANDIDATS ANONYMES, C'EST LA SOLUTION : VRAI !

Avec la SEMESTRIALISATION, il n'y a pas de moyens (sauf encore ceux de l'établissement) pour faire intervenir des professionnel-les. Délivrer ou pas un diplôme à des étudiant-es qu'on connaît et qu'on "suit" depuis 2 ans uniquement en CCF remet en cause l'équité, l'impartialité de la délivrance des diplômes et la valeur de ceux-ci.

8- LA SEMESTRIALISATION PEUT ABOUTIR À UN NON-SENS PÉDAGOGIQUE : VRAI !

La SEMESTRIALISATION avec des semestres étanches peut aboutir à une situation profondément anti-pédagogique (exemple d'un semestre avec 6h de SES par semaine au lieu de 3h sur une année ne permettant pas de prendre le temps de construire une pensée/un esprit critique). On peut aboutir à une saturation des étudiant-es quand ils-elles ont trop d'heures dans une même matière par semaine.

9- LA SEMESTRIALISATION NE REND PAS PLUS FACILE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE : VRAI !

C'était un des arguments phare évoqué pour la semestrialisation. Pourtant, cette mobilité (vers d'autres formations, vers l'apprentissage et/ou à l'étranger...) ne fonctionne que très peu (voire pas) car pour cela, il faudrait avoir des

plans d'évaluations compatibles et donc nationaux, ce qui n'est pas le cas !

10- TOUS.TES LES ENSEIGNANT.ES SONT CONCERNE.ES, TOUS.TES LES ENSEIGNANT.ES DOIVENT SE PRONONCER SUR LA SEMESTRIALISATION : VRAI !

Si la note de service sur l'habilitation et la procédure de semestrialisation indiquent que l'établissement doit être volontaire (terme vague et qui n'induit qu'un vote en CA), les effets de cette modalité sont visibles pour toutes et tous en BTSA mais aussi pour les autres équipes pédagogiques dont les emplois du temps sont tous liés.